

GE_GERICHTE A/3061/2011 vom 19. April 2012

GE Cour de justice, 2012-04-19, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_3061_2011

FR: GE_GERICHTE A/3061/2011 du 19 avril 2012

IT: GE_GERICHTE A/3061/2011 del 19 aprile 2012

Volltext

Genève Cour de justice (Cour de droit public) Chambre des assurances sociales 19.04.2012
A/3061/2011

A/3061/2011 ATAS/520/2012 du 19.04.2012 (AI) , RETIRE RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE POUVOIR JUDICIAIRE A/3061/2011 ATAS/520/2012 COUR DE JUSTICE Chambre des assurances sociales Arrêt du 19 avril 2012 8 ème Chambre En la cause Madame Z_____, domiciliée au Grand-Lancy, comparant avec élection de domicile en l'étude de Maître Van LOON J. Potter recourante contre OFFICE DE L'ASSURANCE-INVALIDITE DU CANTON DE GENEVE, sis rue de Lyon 97, 1203 Genève intimé Vu la décision de l'Office de l'assurance-invalidité du canton de Genève(cı-après : OAI) du 25 août 2011 ; Vu le recours daté du 3 octobre 2011 ; Vu les écritures complémentaires de la recourante du 24 novembre 2011 ; Vu la réponse de l'OAI du 23 décembre 2011 ; Vu la convocation du 14 mars 2012 fixant une audience de comparution personnelle au 3 avril suivant ; Vu le courrier du conseil de la recourante du 29 mars 2012 indiquant que cette dernière retire son recours ; Attendu qu'il convient d'en prendre acte et de rayer en conséquence la cause du rôle. PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : Prend acte du retrait du recours. Raye la cause du rôle. La greffière Florence SCHMUTZ Le président suppléant Jean-Louis BERARDI Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.